

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 3 FEVRIER 2011**

Délibération
n° 2011.02.016

Modification du
tableau des effectifs

LE TROIS FEVRIER DEUX MILLE ONZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **28 janvier 2011**

Secrétaire de séance : Zahra SEMANE

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Henri GARCIA, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Janine GUINANDIE, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, André LAMY, Bertrand MAGNANON, Djillali MERIOUA, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Frédéric SARDIN, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD

Ont donné pouvoir :

Didier LOUIS à Christian RAPNOUIL, Françoise COUTANT à Madeleine LABIE, Maurice HARDY à Catherine DESCHAMPS, Françoise LAMANT à Janine GUINANDIE, Véronique MAUSSET à Dominique THUILLIER, Gilles VIGIER à André LAMY

Excusé(s) représenté(s) :

Bernard CONTAMINE par Henri GARCIA

Excusé(s) :

Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Dominique LASNIER, Cyrille NICOLAS

RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur : **Madame GODICHAUD**

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

La gestion des ressources humaines nécessite la mise à jour du tableau des effectifs.

1. Direction des politiques solidaires et de l'aménagement du territoire

Pour permettre le remplacement d'un agent ayant répondu à une offre de mobilité interne, il convient de transformer son poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe en un poste de technicien en aménagement du territoire (grade de technicien). Cette mesure est liée à une redéfinition des tâches attachées à ce poste qui relèvent désormais plus de la conception que de l'exécution.

Cette transformation a une incidence financière annuelle de +5 850 € charges comprises.

2. Direction de l'environnement, du cadre de vie et de la construction

Il convient d'ajuster le tableau des effectifs de cette direction en raison de mobilités intervenues pour répondre à des besoins des services et / ou à des changements d'affectation liées à des inaptitudes physiques :

Direction/Service	Suppression	Nbre	Création	Nbre
Direction de l'environnement et du cadre de vie / espaces paysagers	Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	1	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	1
Direction de l'environnement et du cadre de vie / construction patrimoine	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	1	Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	1
Direction de l'environnement et du cadre de vie / déchets ménagers – maintenance bacs	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	1	Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	1
Direction de l'environnement et du cadre de vie / déchets ménagers - encombrants	Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	1	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	1
Direction de l'environnement et du cadre de vie / CTAE	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	1	Adjoint technique de 1 ^{ère} classe	1
	Adjoint technique de 1 ^{ère} classe	1	Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	1

3. Directions diverses

Par ailleurs, je vous propose de supprimer les postes suivants devenus définitivement vacants suite à la titularisation des agents en détachement pour stage d'intégration ainsi qu'au départ à la retraite d'un agent détaché auprès de la SEMEA.

Direction/service	Suppression	Nbre	Délibération n°
Direction générale des services/ Sce des systèmes d'information	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	1	Délibération n°419 du 23/12/2007
Direction des finances et de l'administration générale / secrétariat des assemblées	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	1	Délibération n°97 du 20/05/2009
Direction des finances et de l'administration générale / commande publique	Rédacteur chef	1	Délibération n°419 du 23/11/2007
Direction des politiques communautaires / médiathèque	Assistant de conservation du patrimoine	1	Délibération n° 420 du 23/11/2007
Direction de l'environnement, du cadre de vie et de la construction / eau potable	Ingénieur	1	Délibération n° 273 du 28/12/2000

Vu l'avis favorable de la commission des ressources humaines et des systèmes d'information du 4 janvier 2011,

Je vous propose :

D'APPROUVER, à compter du 7 février 2011, les modifications du tableau des effectifs ci-dessus.

D'AUTORISER le recrutement d'un agent non titulaire, le cas échéant, sur le poste de technicien en aménagement du territoire (grille indiciaire de technicien) dans le cas où aucun candidat fonctionnaire ne répondrait au profil de poste.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 07 février 2011	<u>Affiché le :</u> 07 février 2011